

## CONSEIL DE L'EUROPE

### Conférence des ONG

Avril 2019

Les réunions plénières de la Conférence des ONG qui ont lieu deux fois par an, sont une plateforme pour dialoguer avec les institutions du Conseil de l'Europe pour les échanges parmi ses membres.

La Conférence plénière décide des orientations politiques et définit et adopte les programmes d'actions. Elle adopte des prises de position sur les questions de fond et les adresse, sous forme de Recommandations ou de Résolutions, aux autres organes du Conseil de l'Europe, à d'autres Institutions internationales ou nationales ainsi qu'aux médias.

#### 1. Textes adoptés

##### 2018

- [CONF/PLE\(2018\)REC1](#): Recommandation relative à la proclamation du socle européen des droits sociaux
- [CONF/PLE\(2018\)RES1](#): Résolution sur l'utilisation de l'expression « Droits humains » au lieu de « Droits de l'Homme » au sein de la Conférence des ONG
- [CONF/PLE\(2018\)REC2](#): Recommandation au Comité des Ministres sur la suspension des activités du Comité d'experts ad hoc sur les droits des personnes handicapées (CAHPH)
- [CONF/PLE\(2018\)EXP1](#): Mandat révisé du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG
- [CONF/PLE\(2018\)REC3](#): Recommandation sur 'changement climatique et droits humains' en vue de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP24) qui se tiendra à Katowice, en Pologne, du 3 au 14 décembre 2018

##### 2019

- [CONF/PLE\(2019\)RES1](#): Résolution sur l'avenir du Conseil de l'Europe : la société civile s'engage
- [CONF/PLE\(2019\)REC1](#): Recommandation relative au droit à un logement décent pour tous
- [CONF/PLE\(2019\)REC2](#): Recommandation sur la pauvreté et précarité des étudiants en Europe
- [Code de conduite](#) de la Conférence des ONG du Conseil de l'Europe

#### **2. L'avenir du Conseil de l'Europe : la société civile s'engage**

Lors de sa session plénière du 12 avril 2019, la Conférence des ONG a adopté une résolution ([CONF/PLE\(2019\)RES1](#)) sur l'avenir du Conseil de l'Europe et l'engagement de la société civile. Tout en affirmant que l'avenir du Conseil de l'Europe en tant qu'organisation intergouvernementale paneuropéenne normative, d'observation et de coopération préoccupe vivement ses membres, elle a fait appel à un Conseil de l'Europe plus fort, avec un impact accru de ses conventions et traités.

La conférence a mis l'accent sur la nécessité de préserver et d'instaurer une démocratie véritable et de renforcer la confiance du public dans les institutions démocratiques en soutenant une participation significative au processus de décision démocratique, qui puissent responsabiliser les citoyens/citoyennes et les ONG et aider les jeunes à avoir confiance en un avenir européen commun. Elle a également souligné qu'une interaction renforcée avec la société civile à travers un espace propice à des débats substantiels,

formels, honnêtes et ouverts sur les orientations stratégiques de l'Organisation représente une opportunité et une force réelles pour le Conseil de l'Europe.

### **3. Suite au débat "La Convention d'Istanbul - les défis pour sa mise en œuvre**

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe, fer de lance des droits humains, s'inquiète, à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire du Conseil de l'Europe, sur le devenir des droits fondamentaux des femmes et des filles en Europe.

La Convention Européenne des Droits de l'Homme, la Charte Sociale Européenne et la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et sur la violence domestique, qui s'appuie sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies et d'autres textes, auraient dû permettre *une égalité de fait et de droit entre les femmes et les hommes*. Pourtant, malgré les efforts du Conseil de l'Europe, plus récemment avec la Stratégie pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (2018-2023) et la Recommandation CM/Rec(2019)1 pour prévenir et lutter contre le sexisme, cet objectif n'est atteint par aucun Etat membre pendant que des régressions sévères apparaissent, dans certains Etats, dans les politiques familiales, les droits sexuels et reproductifs.

Face aux défis actuels, tel le changement climatique, l'intelligence artificielle, la persistance des stéréotypes dans tous les aspects de la vie privée ou publique, et bien d'autres, les propositions pour préserver les droits des femmes et des filles ne sont pas suffisamment pris en compte. La Conférence des OING exhorte les Etats membres d'appliquer loyalement les textes qu'ils adoptent généralement à l'unanimité au sein du Conseil de l'Europe. La crédibilité des femmes et des hommes qui gouvernent ces Etats relève d'une action effective respectueuse de ces engagements.

### **4. Echange de vues entre les candidats au poste de Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et la Conférence des OING**

Le 11 avril, la Conférence des OING a procédé à un échange de vues avec deux candidats au poste de Secrétaire général du Conseil de l'Europe: le ministre Didier Reynders (Belgique) et la ministre Marija Pejčinović Burić (Croatie). Les membres de la Conférence ont eu une excellente occasion d'en savoir plus sur les visions politiques pour l'avenir du Conseil de l'Europe proposées par les candidats. Pour les candidats, c'était l'occasion d'écouter les principales préoccupations et idées visant à restaurer la confiance dans les institutions démocratiques et renforcer l'impact des normes du Conseil de l'Europe.

Au cours de l'échange, de nombreuses questions ont été posées sur la manière de faire face aux crises politiques et financières au Conseil de l'Europe, sur la prévention de la corruption, la promotion de l'égalité, la lutte contre la discrimination LGBTI et le renforcement de la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe et des droits humains.

### **5. Visites d'information conduites par la Conférence des OING**

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe se rend dans les États membres pour rencontrer les ONG locales et les pouvoirs publics, leur présenter la Conférence des OING, mieux comprendre la coopération entre les ONG et les décideurs et discuter de la participation des ONG dans le processus décisionnel public. Certains pays ont mis en place des cadres juridiques afin de consulter les ONG et de les associer à la prise de décision.

La Conférence entend le point de vue des ONG et des autorités pour savoir comment ces outils participatifs sont utilisés. Chaque visite donne lieu à un rapport qui met en lumière les enjeux importants pour les ONG à un moment et dans un contexte socio-politique donnés. Des recommandations sont formulées en vue d'améliorer l'efficacité de la coopération entre ONG et pouvoirs publics. Les résultats des visites contribuent également à faire avancer le travail du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

La participation de la société civile dans le processus décisionnel est l'une des priorités du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et des directives sur la participation effective et significative de la société civile au processus décisionnel politique sont en cours d'élaboration pour une éventuelle adoption par le Comité des Ministres.

En 2018 : La Macédoine du Nord – La Grande Bretagne

## **6. Conférence des ONG : Commissions thématiques**

La Conférence des ONG a trois commissions thématiques qui développent l'action de la Conférence dans les champs prioritaires

- droits humains
- démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux
- éducation et culture

Les commissions ont pour but de faciliter la concertation des ONG par secteurs d'intérêt, de présenter un interlocuteur commun à toutes les instances du Conseil de l'Europe et d'exercer ainsi une participation plus efficace aux travaux de ces instances. En établissant leur plan de travail, les commissions prennent en compte les préoccupations du Conseil de l'Europe et les thèmes d'actualité et les orientations et les programmes d'action de la Conférence des ONG.

Chaque commission est animée par un(e) Président(e) et deux Vice-Président(e)s qui étaient élu(e)s en juin 2017 pour un mandat de trois ans. Les commissions se réunissent pendant les sessions de la Conférence. Les réunions sont ouvertes à toutes les ONG dotées du statut participatif. D'autres ONG et experts peuvent être invité(e)s aux réunions des commissions en fonction des thèmes traités.

### **Commission droits humains**

Le monde est confronté à une poussée inquiétante du populisme qui ne fait que commencer. Compte tenu du quatrième rapport annuel du Secrétaire Général consacré au populisme croissant dans les États membres du Conseil de l'Europe, la Commission droits humains de la Conférence des ONG estime que sa première priorité est de rester vigilante quant au respect et à l'application des droits humains dans un contexte de politiques antidémocratiques et antipluralistes promues et mises en œuvre par les dirigeants et les gouvernements populistes.

#### **Groupes de travail**

- [Liberté d'expression et médias](#)
- [Groupe de réflexion sur le suivi](#)
- [Groupe transversal Pauvreté: inégalités et jouissance des droits](#)

### **Commission éducation et culture**

Face à la montée du populisme, alimentée par la quête identitaire, l'urbanisation massive, la digitalisation des pratiques, l'économie façonnant le politique, la Commission éducation et culture engage quatre groupes de travail de nature à alerter et faire émerger des propositions d'actions.

La Commission éducation et culture a choisi de se concentrer sur quatre thématiques, au croisement des questions éducatives, culturelles, culturelles, artistiques, sociétales et civilisationnelles actuelles. Ces quatre groupes de travail s'inscrivent dans un projet plus global de construction, déploiement et renforcement de l'identité culturelle européenne

#### **Groupes de travail**

- [Cités interculturelles](#)
- [Education tout au long de la vie](#)
- [L'Europe du patrimoine et de la création](#)
- [Groupe transversal Citoyenneté numérique](#)

### **Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux**

Les défis croissants de l'Europe et de la planète au cours des prochaines années concerneront inéluctablement la gouvernance et le devenir des territoires, la cohésion des êtres humains, leur protection et leur bien-être, la résilience des sols et des communautés dans chaque pays. Y répondre est de la responsabilité de nos gouvernants, c'est aussi celle de nos ONG, à l'échelle locale, nationale et européenne.

La Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux propose une stratégie partenariale forte avec l'ensemble des acteurs concernés autour de quatre axes de travail : la promotion de la participation de la société civile à la décision politique, la prévention de la corruption, la protection de l'être humain et de la dignité humaine, et la solidarité face au risque.

#### **Groupes de travail:**

- [Participation à la prise de décision démocratique](#)
- [Une prévention de la corruption qui engage la société civile](#)
- [Perspectives de genre dans le processus politique et démocratique](#)

#### **OING-Service**

L'Association OING-Service constitue la structure de gestion financière interne à la Conférence des OING.:

*"L'association a pour objet de promouvoir le fonctionnement et les activités de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe ainsi que de ses structures, par la collecte et la mise à sa disposition des moyens nécessaires."*

**Son but** est de donner des moyens financiers à la Conférence des OING, en complément du financement accordé par le Conseil de l'Europe, pour exercer ses activités et ses missions, valoriser le travail de l'ensemble des OING ayant le Statut Participatif. L'adhésion à OING Service marque aussi votre soutien et votre témoignage à toutes les OING qui s'investissent et œuvrent dans la Grande Europe !

#### **A quoi contribuent les cotisations ?**

Au fonctionnement de la Conférence des OING et de ses structures (Commission Permanente, Bureau, Commissions thématiques, experts) dont l'expertise est régulièrement sollicitée par les organes du Conseil de l'Europe (Comité des Ministres, Assemblée Parlementaire, Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux, comités directeurs ....)

**Brigitte LE GOUIS**

*Représentante UEF au Conseil de l'Europe*